



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 116954

## Texte de la question

M. André Vallini attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la résolution de la crise humanitaire en Libye. Plus de 800 000 personnes ont fui la violence et la persécution et cherchent la sécurité dans les pays voisins. Plusieurs milliers d'entre eux dont le retour en Libye n'est guère envisageable aujourd'hui sont des demandeurs d'asile. Au niveau international, le haut-commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR) a lancé un appel à la réinstallation d'urgence d'environ 8 000 réfugiés et l'Union européenne a demandé la solidarité aux vingt-sept États membres pour cette réinstallation. Pour répondre à cette sollicitation internationale, il est souhaitable que la France prenne des mesures afin d'assurer la protection des nouveaux arrivants. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Vallini](#)

**Circonscription :** Isère (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116954

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 août 2011, page 9273

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)